

## ERRATUM

### APPEL A PROJET MEDICO-SOCIAL N°2025-34-PH-01 DE LA COMPETENCE CONJOINTE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE ET DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT POUR LA CREATION DE CENT SIX PLACES (106) PLACES DE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-SOCIAL POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP (SAMSAH) – TOUS PUBLICS

L'avis d'appel à projet n°2025-24-PH-01 du 15 décembre 2025 publié en date du 16 décembre 2025 au recueil des actes administratifs de la préfecture de région n° R76-2025-551 et sur les sites internet de l'agence régionale de santé Occitanie et du département de l'Hérault, comprend une erreur matérielle dans la répartition des capacités autorisées du Lot n°1 par territoire. Le lot n°1 porte sur une capacité de 61 places et non de 65 places avec la répartition corrigée ci-dessous :

#### Lot n°1

PUBLIC	Adultes présentant un <b>handicap psychique</b>
CAPACITE	<b>61 places</b> avec la répartition géographique ci-dessous.
TERRITOIRES	<u>Sous lot n°1-1</u> : 28 places sur les secteurs Grand Montpellier – Pic Saint Loup – Gangeois–Lunellois <u>Sous lot n°1-2</u> : 15 places sur le secteur littoral <u>Sous lot n°1-3</u> : 10 places sur les secteurs Biterrois - Ouest-Hérault <u>Sous lot n°1-4</u> : 8 places sur les secteurs Centre Hérault – Lodévois

La capacité totale de l'AAP (106 places réparties en 6 lots) et le budget de fonctionnement précisé dans le cahier des charges de l'AAP demeurent inchangés.

Le calendrier de la procédure d'appel à projet reste le même avec une date limite de candidature fixée au 23 février 2026. Les modalités de candidature sont indiquées dans l'avis d'appel à projet.

**Cet erratum fait l'objet d'une publication sur les sites internet de l'ARS et du département de l'Hérault.**

Toute observation ou question peut être adressée par mail auprès des adresses suivantes :

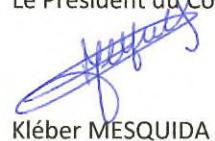
[ars-oc-dosa-medico-soc@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-dosa-medico-soc@ars.sante.fr) ; [ars-oc-dd34-pers-handicapees@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-dd34-pers-handicapees@ars.sante.fr) ; [mda-doms-secretariat@herault.fr](mailto:mda-doms-secretariat@herault.fr).

Le 15 janvier 2026

Le Directeur Général

  
Didier JAFFRE

Le Président du Conseil départemental

  
Kléber MESQUIDA